

	<h1>Procès-verbal</h1>	
	<h2>Assemblée Générale</h2>	<h2>22/11/13</h2>

BUDOKAN KARATE-CLUB LANGOIRAN

Siège Social : Mairie de Langoiran, 33550 LANGOIRAN Affiliation FFKAMA N°: 0330067

Contacts :

Michel Dupont	Président	06 70 66 91 37	michel.dupont9@orange.fr
Laurence Lapeyre	Secrétaire	06 31 26 52 38	lapeyre.laurence@gmail.com
Fabienne Rabotteau	Trésorier	06 86 37 37 37	fabienne.rabotteau@orange.fr

Le vendredi 22 novembre 2013, à Langoiran, les membres de l'association **Budokan Karaté-Club Langoiran** se sont réunis au **club-house municipal de Langoiran** en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation écrite (remise en main propre), par mail et/ou par oral du président **Michel Dupont**.

Il a été établi une feuille de présence faisant état des présence(s) et procuration(s). Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. **Michel Dupont**, président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mme. **Fabienne Rabotteau**, secrétaire de l'association.

M. **Michel Dupont**, remplaçait le trésorier M. **David Gislard** ayant démissionné de ses fonctions.

Plus de 15% des membres (20 personnes sur 80) étaient présents ou représentés (procuration). L'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapport moral et financier de la saison 2012/2013 ;
- Approbation du budget pour la saison 2013/2014;
- Questions diverses et paroles ouvertes à tous les membres présents ;
- Réélection du Conseil d'Administration pour 3 ans comme le prévoit l'article 6 des statuts du club;
- Désignation des membres du bureau pour 1 an comme le prévoit l'article 6 des statuts du club.

1- Le Mot du président

Le président remercie les personnes présentes. Il a souligné l'augmentation du taux de participation des adhérents et parents d'adhérents. Le président a rappelé l'importance des assemblées générales qui sont un temps fort pour l'association permettant à chacun

	<h1>Procès-verbal</h1>	
	<h2>Assemblée Générale</h2>	<h2>22/11/13</h2>

de pouvoir s'exprimer sur les décisions prises et à prendre, de s'informer sur le fonctionnement du club et de faire connaître ses aspirations.

2- Rapport moral et financier 2012/2013 et approbation du budget 2013/2014 :
Le Président a remis à chaque membre présent le rapport financiers 2013 et le prévisionnel 2014. Le Président rappelle que les comptes sont visibles à tout moment par tous les adhérents et/ou leurs représentants sur simple demande.

Il a été fait lecture des deux rapports comme suit :

A) Rapport financier 2013

Les comptes se soldent par un actif de **1111,20 euros**.

Le loto organisé par le club le 07 Avril 2013 n'a pas connu le même succès que l'année passée. En effet, le président a mis en avant deux causes à ce résultat :

- d'une part le report, par le comité des fêtes de Langoiran, de la date initiale (dimanche 07 déplacée au samedi 06 au soir) induisant de fait un faible taux de participants extérieurs,
- d'autre part le faible taux de participation des membres de l'association.

Face à ce résultat, le club a décidé d'organiser une tombola de fin d'année sportive qui a rapportée 464,93 euros, permettant ainsi au club de conforter sa situation comptable.

Cette saison, le club s'est porté acquéreur de matériel pédagogique en vue des nouvelles activités :

- DVD de formation Body Karaté et une sono,
- Cerceaux, cônes et jalons.

Et d'équipement sportif

- Un sac de frappe,
- Equipement pour compétiteurs (plastrons, gants et ceintures).

De plus, le club a indemnisé les déplacements des deux assistantes Aurélie Vuillier et Laurence Lapeyre pour les cours de body Karaté à hauteur de 300 euros.

B) Prévisionnel 2014

Le prévisionnel affiche un solde négatif de 3 euros dans lequel n'est pas inclus le solde actif de clôture de la saison 2012-2013 de 1111,20 euros.

L'ouverture de nouvelles sections induit une augmentation du montant des prestations de l'enseignant principal, Christophe COLIN pour la saison 2013-2014. L'augmentation du taux d'adhérent et, *de facto*, du montant des cotisations permet de couvrir ces frais. Toutes les sections y compris la self défense et le baby-karaté sont donc maintenues ouvertes pour la saison.

	<h1>Procès-verbal</h1>	
	<h2>Assemblée Générale</h2>	22/11/13

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- Question de la reconduction du Loto pour l'année 2014 au vu du précédent résultat : le président précise que cette question sera abordée plus en détail lors de la prochaine réunion du conseil d'administration courant décembre afin de prendre une décision. Il invite tous les membres ayant d'autres idées à en faire part.
- Demande d'inclure dans le budget prévisionnel l'achat d'un pao supplémentaire par Christophe COLIN : ce point sera également validé par le CA lors de la prochaine réunion.

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Rapport moral et financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité,
- Approbation du budget : cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3- Questions diverses :

★ Revue des statuts : article 6 précise que « les enseignants » ne peuvent être élus au conseil d'administration (CA) et donc siéger au comité directeur (bureau). Il est demandé que soit précisé :

- que seul le professeur/enseignant principal ne puisse être élu,
- que les assistants enseignants puissent être élus sans droit de vote lors des décisions d'ordre financières,
- Qu'un organigramme fonctionnel du corps enseignant soit établi.

→ Cette requête est adoptée.

★ Ajout de cours :

- Demande par Éric DEMAT l'ajout d'un cours physique adulte en plus des deux déjà existants
- Demande par Vanessa Faubet Montagut du maintien des cours de baby-karaté pendant les vacances scolaires.

→ Pour ces deux points, Michel Dupont, président précise qu'une décision sera prise lors de la prochaine réunion du CA en décembre.

	<h1>Procès-verbal</h1>	
	<h2>Assemblée Générale</h2>	<h2>22/11/13</h2>

- ★ Sanitaire fille : Delphine Gindreau-Blanquet et Laurence Lapeyre rappellent l'impossibilité d'utiliser les douches femmes à cause des problèmes de plomberie et demande quand pourront-elles être opérationnelles.
- Le président explique que la mairie n'a pas pu rétablir l'eau chaude que dans les vestiaires hommes pour des raisons financières, et que seule la mairie peut intervenir pour le vestiaire femmes. En attendant, Christophe Colin propose aux pratiquantes féminines d'utiliser les douches hommes dès la fin du cours et avant ceux-ci.

- ★ Agrément jeunesse et sport : Laurence Lapeyre demande si un dossier pour l'obtention de l'agrément jeunesse et sport est en cours, et si le cas échéant le club peut faire la démarche de façon à ouvrir la voie à d'autre possibilité de subvention afin de donner plus d'amplitude aux investissements du club (ajouts de cours, achat de matériel).
- Le président précise que le club a déjà eu l'agrément jeunesse et sport mais qu'il n'a pas été renouvelé. Il invite donc le nouveau conseil d'administration qui sera élu en fin de séance de mettre ce point à l'ordre du jour de leur prochaine réunion.

- ★ Christophe Colin précise la nécessité pour tous les pratiquants de se munir de protections et ajoute que les compétiteurs doivent, dans la mesure du possible, avoir leurs propres jeux de protections (gants, chaussons) dans les deux couleurs pour notamment des questions d'hygiènes.

4- Réélection du Conseil d'Administration

Les personnes suivantes sont candidates :

ALVAREZ Joaquin,
DUPONT Michel,
RABOTTEAU Fabienne,
MONDETEGUI Sylvain,
BOUBCHIR Abdellah,
DEPEUX Carine,
LAPEYRE Laurence,
BERGERIN Jean-Pierre.

BERGERIN Jean-Pierre a été élu à la majorité (4 abstentions)
Le reste des candidats a été élu à l'unanimité.

	<h1>Procès-verbal</h1>	
	<h2>Assemblée Générale</h2>	<h2>22/11/13</h2>

5- Désignation des membres du bureau (comité directeur):

Sont élus:

Fonction	Prénom/Nom	Date de naissance	Adresse
Président	Michel Dupont	18/09/1951	13 Clos de Nadon 33640 Castres
Vice-président	Joaquin Alvarez	22/12/1954	12 Les hauts de Pomarède 33350 Langoiran
Vice-président	Sylvain Mondétéguy	07/04/1976	19 Route de Saint Capraix 33670 Sadirac
Trésorier	Fabienne Rabotteau	17/02/1954	13 Clos de Nadon 33640 Castres
Trésorier adjoint	Jean-Pierre Bergerin	24/12/1953	3 Route de Bonnefous 33550 Langoiran
Secrétaire	Laurence Lapeyre	22/01/1985	43 av de la libération app92 33310 Lormont
Secrétaire adjoint	Abdellah Boubchir	01/11/1977	4 Rue de la chapelle 33410 Beguey

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 1 an.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h30

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Langoiran, le 22 Novembre 2013

Le Président de séance
Michel Dupont

Le Secrétaire de séance
Laurence Lapeyre


